

AVIS DE L'OCRCVM

Avis sur les règles Avis technique

Règles des courtiers membres

Destinataires à l'interne :
Affaires juridiques et conformité
Comptabilité réglementaire
Crédit
Détail
Haute direction
Opérations
Pupitre de négociation
Vérification interne

Personne-ressource :

Bruce Grossman
Analyste principal de l'information, Politique de
réglementation des membres
416 943-5782
bgrossman@iroc.ca

11-0118
Le 7 avril 2011

Supplément à la Liste des titres admissibles à une marge (couverture) réduite

Le présent avis doit être lu concurremment avec l'Avis sur les règles n° 11-0081 de l'OCRCVM, Liste des titres admissibles à une marge (couverture) réduite, publié le 28 février 2011. Depuis la publication de l'Avis sur les règles n° 11-0081, on a découvert que le titre suivant avait été supprimé par erreur :

Petrobank Energy (PBG)

Ce titre est donc admissible à une marge réduite et devrait être rajouté à la liste fournie dans l'Avis sur les règles n° 11-0081 de l'OCRCVM.